



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 5 avril 2016 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Gérard Sauvageau, décédé le 26 février à l'âge de 94 ans;
- Madame Margarida Paiva Fonseca, décédée le 5 mars à l'âge de 84 ans;
- Madame Jeannette Turcotte Robert, décédée le 11 mars à l'âge de 79 ans;
- Madame Jeannine Boucher, mère de madame Nancy Grandmont, commis à l'accueil au Service de la trésorerie, décédée le 27 mars à l'âge de 84 ans;
- Monsieur Jean-Marc Gaboury, survenu le 2 avril dernier à l'âge de 60 ans.

De plus, deux personnalités politiques importantes nous ont quitté récemment, soit madame Claire Kirkland-Casgrain, première femme députée, ministre et juge au Québec, décédée le 24 mars à l'âge de 91 ans, ainsi que monsieur Jean Lapierre, ex-politicien et chroniqueur politique, décédé le 29 mars dernier à l'âge de 59 ans.

RÉSOLUTION 2016-04-144 ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- par l'ajout de l'article 21.1 – **Conseil** - Désignation du maire suppléant pour la période du 6 avril au 16 août 2016;
- par le retrait de l'article 27 A) **Demandes d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques** – Construction d'un nouveau bâtiment sur le lot 4 160 780 – Avenue des Grandes Tourelles.

- par l'ajout de l'article 27.1 - **Confirmation d'intention** – Projet de logements communautaires avec Habitations Rive Gauche;
- par l'ajout de l'article 31.1 – **Inscription – Consultation publique et participation citoyenne de l'UMQ** – Autoriser l'inscription de mesdames Marlene Cordato et Christine Beaudette.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et portent sur les sujets suivants :

Madame Diane Dubois

- Terrasse Filion – Mauvais état de la chaussée et demande au conseil si des travaux sont prévus.

Monsieur Plourde

- Remercie pour le nouvel affichage des noms de rue;
- Présence d'eau dans le secteur de la terrasse Robert;
- Développement du secteur de la rue Yvonne-Lacroix;
- Vidange des fosses septiques.

RÉSOLUTION 2016-04-145

SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-012

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1447-012 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à une partie des zones R-1 302, R-1 303 et R-2 303-1. (Rue Yvonne-Lacroix)

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1447-012, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2016-04-146
DÉROGATION MINEURE – LOT 3 585 013 – ZONE P-1 405-1 –
INSTALLATION D’UNE ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE COMME PANNEAU
AUTOROUTIER - DOSSIER 1602-DM-284**

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d’urbanisme et de toponymie, explique la demande d’une dérogation mineure ayant trait au lot 3 585 013 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone P-1 405-1 visant à permettre la conversion des deux faces d’un panneau publicitaire statique installé en bordure de l’autoroute, par deux faces numériques de même grandeur, représentant une dérogation à l’article 242 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s’exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, une seule question a été adressée au conseil.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D’autoriser l’installation d’un panneau publicitaire autoroutier électronique permettant de changer les images ou les messages de façon successive sur le lot 3 585 013 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone P-1 405-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-147
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-148
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1600 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément au chapitre III de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), la Ville doit diviser son territoire en districts électoraux au cours de l’année civile qui précède celle où doit avoir lieu une élection et que le nombre de districts électoraux pour Boisbriand doit être d’au moins huit (8) et d’au plus douze (12);

ATTENDU que la division du territoire de la Ville en districts électoraux, doit rencontrer les exigences de l'article 12 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, spécifiant que chaque district électoral doit être délimité de façon à ce que le nombre d'électeurs de ce district ne soit ni supérieur ni inférieur de plus de quinze (15 %), au quotient obtenu en divisant le nombre total d'électeurs dans la municipalité par le nombre de districts, à moins d'approbation de la Commission de la représentation électorale;

ATTENDU que le territoire de la Ville compte en janvier 2016, 19 903 électeurs et que chacun des 8 districts électoraux comporte en moyenne 2 488 électeurs;

ATTENDU que le conseil municipal doit adopter le règlement avant le 1^{er} juin de l'année qui précède l'élection générale;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Projet de règlement RV-1600 sur les districts électoraux.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée fait part de sa dissidence.

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2016-04-149
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement le 14 mars 2016 sur le Règlement RV-1595 décrétant des travaux d'aménagement à l'hôtel de ville et leur financement par emprunt.

Adoptée

**AVIS DE MOTION 2016-04-150
RÈGLEMENT RV-1447-012**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1447-012 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à une partie des zones R-1 302, R-1 303 et R-2 303-1. (Rue Yvonne-Lacroix)

**AVIS DE MOTION 2016-04-151
RÈGLEMENT RV-1574-1**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1574-1 modifiant le mode de financement prévu au Règlement RV-1574 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour 2015-2016.

**AVIS DE MOTION 2016-04-152
RÈGLEMENT RV-1586-1**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1586-1 modifiant le mode de financement prévu au Règlement RV-1586 décrétant des acquisitions et travaux divers aux ateliers municipaux.

**AVIS DE MOTION 2016-04-153
RÈGLEMENT RV-1600**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1600 sur les districts électoraux.

**AVIS DE MOTION 2016-04-154
RÈGLEMENT RV-478-12**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-478-12 modifiant le Règlement RV-478 concernant les tranchées dans la voie publique ainsi que le raccordement d'égouts sanitaire, pluvial et d'aqueduc dans la municipalité de Boisbriand.

**RÉSOLUTION 2016-04-155
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 18 février au 22 mars 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-156
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 février au 15 mars 2016 montrant un total des activités de 3 550 389,93 \$ comme suit :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 474 328,25	
Activités financières d'investissement	441 237,54	
Total des chèques fournisseurs		2 915 565,79
Salaires – Dépenses	1 026 284,54	
Salaires - Déductions	(391 460,40)	
Total des salaires nets		634 824,14
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 550 389,93

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-157
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 17 mars 2016, révisée le 23 mars 2016, montrant un total de 285 606,65 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-158
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

A) 100 000 \$ pour l'achat de stations d'exercice au parc Régional, projet 726 003;

B) 15 000 \$ pour le remplacement des fenêtres à la bibliothèque, projet 818 009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-159
APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET
ESPACES NATURELS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :

A) 20 000 \$ pour le remplacement de bandes de patinoires, projet 799 004;

B) 11 000 \$ pour la réfection d'estrades dans divers parcs, projet 799 027;

C) 20 000 \$ pour l'aménagement d'espaces verts à entretien minimal, projet 799 028.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-160
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'ENSEMENCEMENT ET RÉPARATION DE
PELOUSE – CONTRAT 2016-1486**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour les travaux d'ensemencement et réparation de pelouse, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	Terrassement Année 2016	Terrassement Année 2017	MONTANT TOTAL (taxes incluses)
Les Entreprises D-MAC 855, rue Fresnière St-Eustache (Québec) J7R 0E9	30 439,63 \$	32 854,11 \$	63 293,74 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 22 mars 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 15 mars 2016.

D'accepter l'offre de Les Entreprises D-Mac au montant de 63 293,74 \$ (taxes incluses), pour les travaux d'ensemencement et réparation de pelouse, pour une période de deux ans, soit d'avril 2016 à novembre 2017 – Contrat 2016-1486.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-161
SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA
RÉALISATION D'UN PLAN D'INTERVENTION (RENOUVELLEMENT DES
CONDUITES D'EAU POTABLE ET DES ÉGOUTS DE CHAUSSÉES) –
CONTRAT 2016-1491 – RÉGLEMENT RV-1580**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et des égouts de chaussées, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
Aqua Data inc. 95, 5 ^e Avenue Pincourt (Québec) J7W 5K8
CIMA 740, rue Notre-Dame Ouest Bureau 900 Montréal (Québec) H3C 3X6
N. Sigouin Infra-conseils 580, rue de la Madone Bureau 1 Mont-Laurier (Québec) J9L 1S7
Stantec Experts-conseils ltée 1200, boulevard Saint-Martin ouest Bureau 300 Laval (Québec) H7S 2E4

ATTENDU l'assujettissement à un système d'évaluation et de pondération à deux (2) enveloppes conformément à l'article 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes, les offres reçues ont été évaluées par un comité de sélection nommé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 15 mars 2016 ainsi que du rapport du comité de sélection du 30 mars 2016.

D'accepter l'offre de Aqua Data inc., au montant de 125 864,28 \$ (toutes taxes incluses) celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et des égouts de chaussées - Contrat 2016-1491.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1580.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-162
SOUMISSIONS – GESTION DE LA PISCINE EXTÉRIEURE – CONTRAT
2016-1493**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour la gestion de la piscine extérieure du parc Pellerin, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Camp Sportmax inc. 101, Gaston-Dumoulin Bureau 102 Blainville (Québec) J7C 6B4	213 638,34 \$
Groupe Domisa inc. 15, rue Jacques-Cartier Nord Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8R8	217 070,36 \$
Sodem inc. 101, boulevard Roland-Therrien Bureau 110 Longueuil (Québec) J4H 4B9	222 387,00 \$

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs du 29 mars 2016;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 22 mars 2016.

D'accepter l'offre de Camp Sportmax inc. au montant de 213 638,34 \$ (taxes incluses), pour la gestion de la piscine extérieure du parc Pellerin, pour les saisons 2016, 2017 et 2018 – Contrat 2016-1493.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 740 03 419 et 02 753 04 419.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-163
SOUSSIONS – ENTRETIEN DE PHOTOCOPIEURS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018 – CONTRAT 2016-1495

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'entretien de photocopieurs pour les années 2016, 2017 et 2018, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	Année 2016	Année 2017	Année 2018	MONTANT TOTAL (taxes incluses)
Juteau Ruel inc. 70, rue Bélanger Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1A1	17 388,19 \$	18 275,89 \$	21 706,47 \$	57 370,55 \$

ATTENDU la recommandation du Service des technologies de l'information du 22 mars 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 15 mars 2016.

D'accepter l'offre de Juteau Ruel inc. au montant de 57 370,55 \$ (taxes incluses), pour l'entretien de photocopieurs pour les années 2016, 2017 et 2018 – Contrat 2016-1495.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-164
SOUSSIONS – ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES – CONTRAT 2016-1496 – RÉGLEMENT RV-1556

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour l'acquisition d'équipements informatiques, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Informatique Procontact inc. 3249, rue Jean-Béraud Laval (Québec) H7T 2L2	39 709,66 \$
Cyber 3D 727, boulevard Frontenac Ouest Thetford Mines (Québec) 6G 7X9	39 882,53 \$
Solutions informatiques Inso 6615, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4J1	40 688,39 \$

CPU Design 4803, rue Molson Montréal (Québec) H1Y 0A2	40 849,68 \$
Service informatique D.L. inc. 149, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2C9	40 977,99 \$
Groupe de technologie QRX 970, Montée de Liesse – Bureau 309 Ville Saint-Laurent (Québec) H4T 1W7	41 306,05 \$
Hexatek Inc. 3131, boulevard Saint-Martin Ouest Laval (Québec) H7T 2Z5	46 909,80 \$

ATTENDU la recommandation du Service des technologies de l'information du 22 mars 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 15 mars 2016.

D'accepter l'offre de Informatique ProContact inc. au montant de 39 709,66 \$ (taxes incluses), pour l'acquisition d'équipements informatiques – Contrat 2016-1496.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1556.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-165
SOUMISSIONS – REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DES
PATINOIRES DE L'ARÉNA – CONTRAT 2016-1497 – RÈGLEMENT
RV-1594**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour le remplacement de l'éclairage des patinoires de l'aréna de Boisbriand, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Sega QC Électrique inc. 41, chemin du Tremblay Bureau 303 Boucherville (Québec) J4B 7L6	107 214,19 \$
A.J. Théorêt Entrepreneur Électricien inc. 555, rue Cherrier L'Île Bizard (Québec) H9E 1J7	108 248,96 \$

C-Techno 2071, rue Léonard-de-Vinci Sainte-Julie (Québec) J3E 1Z2	112 077,00 \$
Neolect Inc. 1830, boulevard Fortin Laval (Québec) H7S 1N8	146 578,18 \$
Le Groupe Parmo Inc. 9595, rue Clément Lasalle (Québec) H8R 1S8	111 523,41 \$ (non recevable)

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 4 avril 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 29 mars 2016.

D'accepter l'offre de Sega QC Électrique inc. au montant de 107 214,19 \$ (taxes incluses), pour le remplacement de l'éclairage des patinoires de l'aréna – Contrat 2016-1497.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1594.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-166
SOUSSIONS – FOURNITURE DE TOILES POUR LES FILTRES-PRESSES (INOS) DE L'USINE D'ÉPURATION– CONTRAT 2016-1498

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour la fourniture de toiles pour les filtres-presses (INOS) de l'usine d'épuration, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Veolia Water Technologies Canada inc. 4105, rue Sartelon Ville Saint-Laurent (Québec) H4S 2B3	39 602,90 \$
Filterfab A National Filter Media Company 2305, Jules-Vachon Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1	50 328,70 \$ non recevable

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 5 avril 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 5 avril 2016.

D'accepter l'offre de Veolia Water Technologies Canada inc., au montant de 39 602,90 \$ (taxes incluses), pour la fourniture de toiles pour les filtres presses (INOS) de l'usine d'épuration – Contrat 2016-1498.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-167
SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS (VOLETS
ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE) POUR LES PLANS ET DEVIS AINSI
QUE POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION AUX
ATELIERS MUNICIPAUX ET CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT
D'ENTREPOSAGE PRÉFABRIQUÉ – CONTRAT 2016-1499 –
RÈGLEMENT RV-1586**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour les services professionnels (volets architecture et ingénierie) pour les plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de rénovation aux ateliers municipaux et construction d'un bâtiment d'entreposage préfabriqué, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
Gémel inc. – Éric Painchaud, architecte et associés inc. 195, rue Sainte-Marie Terrebonne (Québec) J7W 3E3
TLÄ Architectes inc. 430, boulevard Arthur-Sauvé Bureau 2010 St-Eustache (Québec) J7R 6V7

ATTENDU l'assujettissement à un système d'évaluation et de pondération à deux (2) enveloppes conformément à l'article 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes, les offres reçues ont été évaluées par un comité de sélection nommé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 22 mars 2016 ainsi que du rapport du comité de sélection du 31 mars 2016.

D'accepter l'offre de Gémel inc. / Éric Painchaud, architecte et associés inc., au montant de 113 542,41 \$ (toutes taxes incluses) celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour les services professionnels (volets architecture et ingénierie) pour les plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de rénovation aux ateliers municipaux et construction d'un bâtiment d'entreposage préfabriqué - Contrat 2016-1499.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1586.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-168
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'UN CAMION FORD F-550, ANNÉE
2016 – CONTRAT 2016-1500 - RÈGLEMENT RV-1574**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour l'acquisition d'un camion Ford F-550, année 2016, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Jacques Olivier Ford inc. 4405, chemin Chambly Saint-Hubert (Québec) J3Y 3M7	58 087,08 \$
Aluquip 4200, des Castors St-Damien-de-Brandon (Québec) JOE 2E0	61 367,91 \$
Albi Ford Lincoln Joliette inc. 525, Route 131 Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 0M1	71 958,05 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 30 mars 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 29 mars 2016.

D'accepter l'offre de Jacques Olivier Ford inc., au montant de 58 087,08 \$ (toutes taxes incluses), pour l'acquisition d'un camion Ford F-550, année 2016 – Contrat 2016-1500.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1574.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-169
CONVENTION DE FIDUCIE – COMITÉ DE RETRAITE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer la convention de fiducie signée le 16 mars 2016 par les nouveaux membres du Comité de retraite.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-170
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE désigner le conseiller Jonathan Thibault conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, comme maire suppléant pour la période du 6 avril 2015 jusqu'à la séance ordinaire du 16 août 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-171
COMITÉS DU CONSEIL – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION
2016-03-119**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE modifier la résolution 2016-03-119 adoptée le 1^{er} mars 2016, en ajoutant monsieur Denis Hébert comme membre du comité de démolition.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-172
CONSEIL – ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ – MODIFICATION DE LA
RÉSOLUTION 2016-03-120**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE modifier la résolution 2016-03-120 adoptée le 1^{er} mars 2016 en précisant que la nomination monsieur Denis Hébert à l'organisme Tricentris centre de tri est effective à compter du 5 avril 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-173
MANDAT EXPERT JURICOMPTABLE - LITIGE OPPOSANT LA VILLE DE
BOISBRIAND À LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU
CANADA, VÉOLIA EAU TECHNOLOGIES CANADA INC., LA GARANTIE,
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD ET ROCHE
LTÉE, GROUPE-CONSEIL – COUR SUPÉRIEURE 500-17-090753-156**

ATTENDU les procédures judiciaires intentées dans le dossier 500-17-090753-156 de la Cour Supérieure de Montréal contre La Compagnie d'assurance Travelers du Canada, Véolia Eau Technologies Canada inc., La Garantie, Compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord et Roche Ltée, Groupe-conseil;

ATTENDU que dans le cadre de ces procédures judiciaires, la Ville doit fournir l'expertise d'un juricomptable pour évaluer et attester les préjudices financiers subis;

ATTENDU que l'octroi de ce contrat est exclu du processus d'appel d'offres par les articles 573 et 573.1 de la Loi sur les cités et villes;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE mandater monsieur Jonathan Allard, de la firme Quotient juricomptables, à titre d'expert juricomptable pour évaluer les préjudices financiers subis par la Ville dans le cadre du litige opposant la Ville de Boisbriand à La Compagnie d'assurance Travelers du Canada, Véolia Eau Technologies Canada inc., La Garantie, Compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord et Roche Ltée Groupe-conseil, dans le dossier portant le numéro 500-17-090753-156 de la Cour Supérieure du district de Montréal.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-174

MANDAT D'EXPERTISE - LITIGE OPPOSANT LA VILLE DE BOISBRIAND À LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA, VÉOLIA EAU TECHNOLOGIES CANADA INC., LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD ET ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL – COUR SUPÉRIEURE 500-17-090753-156

ATTENDU les procédures judiciaires intentées dans le dossier 500-17-090753-156 de la Cour Supérieure de Montréal contre La Compagnie d'assurance Travelers du Canada, Véolia Eau Technologies Canada inc., La Garantie, Compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord et Roche Ltée, Groupe-conseil;

ATTENDU que l'octroi de ce contrat est exclu du processus d'appel d'offres par l'article 573 de la Loi sur les cités et villes;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De mandater Axor Experts-Conseils inc., pour la réalisation d'une étude afin d'identifier une solution pour atteindre les exigences et critères de performance prévue au devis du contrat 2007-950 visé au dossier 500-17-090753-156 de la Cour Supérieure du district de Montréal.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-175
DÉNEIGEMENT ET ÉPANDAGE D'ABRASIFS ET/OU FONDANTS
D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ENTRE LA VILLE DE MIRABEL ET
LA VILLE DE BOISBRIAND POUR DES CHEMINS LIMITROPHES –
SIGNATURE D'UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Boisbriand, une entente avec la Ville de Mirabel sur le déneigement et l'épandage d'abrasifs et/ou de fondants d'infrastructures routières pour des chemins limitrophes, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-176
SERVICES MUNICIPAUX SUR LA RUE HECTOR-LANTHIER – VOLET
SERVICES SUR LE CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – SIGNATURE
D'UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter une entente entre la Ville de Boisbriand et la Ville de Saint-Eustache pour le prolongement des services d'égout et d'aqueduc sur le chemin de la Grande-Côte pour l'alimentation d'un projet commercial sur la rue Hector-Lanthier.

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant, et la greffière à signer tout document requis pour donner suite à la présente consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-177
PROTOCOLE D'ENTENTE – CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RUE
SUR LE LOT 5 799 248 – RUE YVONNE-LACROIX – PROTOCOLE
1052 P-63**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer le protocole d'entente 1052 P-63 pour les travaux de construction de services municipaux (aqueduc, égout sanitaire, pluvial) de la nouvelle rue Yvonne-Lacroix, sur le lot 5 799 248, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

DE s'engager à prendre possession du réseau d'aqueduc et d'égouts pluvial et sanitaire suite à l'exécution des travaux, sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes en regard des normes et règlements en vigueur par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-178
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – PARCELLE DE L'EMPRISE DU
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – PARTIE DU LOT 3 005 379**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'occupation du domaine public d'une partie du lot 3 005 379 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, étant une parcelle de l'emprise du chemin de la Grande-Côte, d'une superficie de 3,72 mètres carrés, pour l'implantation d'une enseigne sur poteau pour la période du 1^{er} février 2016 au 31 mai 2019, selon les termes et conditions prévus au projet.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer un bail d'occupation du domaine public avec Gestion Gavica inc. consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-179
AUTORISATION – TRAVAUX DE CANALISATION DE FOSSÉ SUR LA
RUE PAPINEAU**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser Les Consultants S.M. inc. à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'autorisation pour la réalisation des travaux de canalisation de fossé sur la rue Papineau.

D'enjoindre le propriétaire 9319-9065 Québec inc. à transmettre au ministère une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée lorsque les travaux seront terminés.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-180
PROJET DE LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES - CONFIRMATION
D'INTENTION DE LA VILLE**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand travaille depuis quelques années avec divers organismes de la région, dont le CLSC et Habitations Rive Gauche, afin d'ajouter des logements communautaires sur le territoire;

ATTENDU les démarches entreprises par les Habitations Rive Gauche afin de trouver des sites potentiels;

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec a confirmé le 22 décembre 2015 avoir réservé 44 unités de logements communautaires;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand détient certaines propriétés qui pourraient être propices à l'implantation d'une coopérative d'habitations en collaboration avec Habitations Rive Gauche, afin de répondre aux besoins de la communauté boisbriannaise;

ATTENDU qu'Habitations Rive Gauche a réitéré son intérêt à réaliser un projet de logements communautaires à Boisbriand par une lettre du 1^{er} mars 2016;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE confirmer l'intention de la Ville de Boisbriand à fournir, selon des modalités à convenir, une parcelle de terrain pour l'implantation d'une coopérative d'habitations communautaires par les Habitations Rive Gauche en conformité avec les exigences de la Société d'habitation du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-181
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE –
APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^O E-4**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à l'article 468.38 de la Loi sur les cités et villes, le Règlement d'emprunt n^o E-4 de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, décrétant l'acquisition d'équipements dans le cadre de la mise en place de divers projets technologiques et autorisant un emprunt de 801 927 \$ remboursable sur une période de 7 ans.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-182
AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS
ALCOOLISÉES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le Service des loisirs à déposer une demande auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour servir et vendre des boissons alcoolisées au parc Claude-Jasmin lors de la fête familiale prévue le 15 août 2016 dans le cadre de Les Beaux Lundis d'été.

Les boissons alcoolisées devront être servies dans des verres de plastique et les responsables de l'événement devront assurer une surveillance des lieux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-183
CONTRAT DE FOURNITURE DE SERVICES TECHNIQUES – ATELIER
DU PRO**

ATTENDU l'entente en vigueur jusqu'au 30 juin 2017 avec Castonguay Sports inc. pour la fourniture de services techniques pour l'Atelier du Pro de l'aréna en contrepartie d'un loyer mensuel payé par le concessionnaire;

ATTENDU que des travaux sont prévus à la patinoire # 2 entraînant la fermeture de l'aréna et cessation complète des activités pour la période du 18 avril au 31 juillet 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE réduire le montant de la contrepartie mensuelle payée par le concessionnaire de l'Atelier du Pro durant les travaux qui entraîneront la cessation complète des activités et la fermeture de l'aréna pour la période du 18 avril au 31 juillet 2016 comme suit :

- pour le mois avril 2016 : le paiement mensuel a été fixé à 147 \$ (calculé au prorata des journées d'ouverture du mois);
- pour les mois de mai, juin et juillet 2016 : aucun paiement (fermeture de l'aréna).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-184
INSCRIPTION – 6^E RENCONTRE DES MUNICIPALITÉS EFFICACES DE
L'ASSOCIATION POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser l'inscription de monsieur Denis Hébert à la 6^e Rencontre des municipalités efficaces organisée par l'Association pour la maîtrise de l'énergie qui se tiendra à Salaberry-de-Valleyfield les 6 et 7 avril 2016.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-185
INSCRIPTION – CONSULTATION PUBLIQUE ET PARTICIPATION
CITOYENNE - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'inscription de mesdames Marlene Cordato et Christine Beaudette à la formation « Consultation publique et participation citoyenne » donnée par l'Union des municipalités du Québec à Laval le 15 avril 2016.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-186
APPUI À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE - DÉCISION RELATIVE À LA CESSATION DES
VÉRIFICATIONS NOMINALES DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES À
DES FINS CIVILES – GOUVERNEMENT FÉDÉRAL – DEMANDE DE
STATU QUO**

ATTENDU que dans le cadre de l'automatisation du Répertoire national des casiers judiciaires, le ministre de la Sécurité publique du Canada a affirmé son intention de remplacer les vérifications nominales des antécédents judiciaires par la biométrie (prise d'empreintes digitales) pour les transactions civiles;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand estime que cette décision du gouvernement fédéral aura un effet dissuasif sur les personnes désireuses de s'impliquer bénévolement dans les organismes sportifs, socio-culturels et communautaires qui verront une intrusion injustifiée dans leur vie privée de par la prise d'empreintes digitales, historiquement associée aux personnes ayant commis des infractions criminelles;

ATTENDU que le gouvernement fédéral exigera maintenant des frais de 25 \$ pour la plupart des vérifications biométriques des antécédents judiciaires à des fins civiles alors que la vérification nominale est et à toujours été sans frais;

ATTENDU qu'en outre, pour la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, desservant les Villes de Boisbriand, Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse, cette décision du gouvernement fédéral occasionnerait des coûts de l'ordre de 21 000 \$ en acquisition d'équipements et des frais récurrents annuels de 5 200 \$ pour le maintien du lien avec la GRC, sans compter les coûts non encore déterminés en ajout de personnel et en modification des locaux;

ATTENDU que la cessation des vérifications nominales des antécédents judiciaires à des fins civiles occasionnera des coûts importants de mise à niveau des ressources pour les services de police et les organismes municipaux dont ils relèvent et qui désirent continuer à offrir le service de vérifications des antécédents judiciaires à des fins civiles gratuitement aux bénévoles des organismes sportifs, socio-culturels et communautaires oeuvrant sur leur territoire, sans parler des conséquences de la prise d'empreintes digitales sur le droit à la vie privée, et par surcroît, sur l'implication bénévole des citoyens dans les organismes sportifs, socio-culturels et communautaires;

ATTENDU que la Régie estime que la vérification des antécédents judiciaires doit être maintenue dans sa forme actuelle afin de s'assurer d'une protection optimale du public;

ATTENDU que la cessation des vérifications nominales des antécédents judiciaires à des fins civiles était prévue pour le 1^{er} juillet 2015;

ATTENDU que malgré cette intention du gouvernement fédéral, les vérifications nominales à des fins civiles sont actuellement maintenues sans aucun nouvel échéancier annoncé de cessation;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'appuyer la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville dans sa demande adressée au gouvernement fédéral de surseoir à sa décision de ne plus permettre la vérification nominale des antécédents judiciaires à des fins civiles à tout le moins, pour les personnes oeuvrant comme bénévoles auprès d'organismes sportifs, socio-culturels et communautaires.

DE transmettre la présente résolution aux autorités gouvernementales fédérales concernées, à l'Association des directeurs de police du Québec ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-187 APPUI – OPÉRATION GAREAUTRAIN

ATTENDU la tenue à travers le Canada de la Semaine de la sécurité publique ferroviaire du 25 avril au 1^{er} mai 2016;

ATTENDU qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

ATTENDU qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec l'industrie ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias, d'autres organisations ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'appuyer la Semaine de la sécurité publique ferroviaire, un événement national, se déroulant du 25 avril au 1er mai 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-188
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accorder un don et/ou une subvention de 250 \$ à la Fondation Collège Lionel-Groulx pour financer une bourse d'encouragement aux études qui sera remise à la cérémonie du 4 mai 2016, au bon vouloir du conseil.

D'imputer les dépenses au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-189
ADHÉSION 2016 – 2017 – CONSEIL DES BASSINS VERSANTS DES
MILLE-ÎLES (COBAMIL)**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville au Conseil des bassins versants des Mille-îles (COBAMIL) pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, au montant de 200 \$ plus taxes.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-190
ADHÉSION 2016 – 2017 – LOISIRS LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à Loisirs Laurentides pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, au montant de 666,86 \$ taxes incluses.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-191
AUTORISATION – 21^E ÉDITION DU TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU
2016**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le passage de la 21^e édition du Tour cycliste CIBC Charles-Bruneau 2016 sur le territoire de Boisbriand, le mardi 5 juillet prochain, selon le parcours présenté par la Fédération québécoise des sports cyclistes.

D'offrir, en collaboration avec la Régie de police Thérèse-de-Blainville, le soutien logistique demandé par le comité organisateur pour la réalisation de l'évènement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-192
SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE – ASSOCIATION DE
BASEBALL MINEUR DE BOISBRIAND – SAISON 2016**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter l'intégration, pour la saison 2016, des participants en baseball de la Ville de Sainte-Thérèse au sein de l'Association du baseball mineur de Boisbriand;

DE ratifier le protocole d'entente intermunicipale fixant les dispositions et conditions d'intégration.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document donnant effet à la présente consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-193
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de février 2016 montrant un total mensuel 678 129 \$ et montrant un cumulatif de 1 041 221 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-194
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES SUR POTEAU ET AU MUR - SUPER RELAIS (PETRO-
CANADA) – 2525 À 2535, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE
C-2 429**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mars 2016 portant le no R-16-CU-2650 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes sur poteau et au mur du bâtiment commercial situé aux 2525 à 2535, boulevard de la Grande-Allée dans la zone C-2 429 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan de site, photos de l'existant et élévation, préparés par Louise Hogues de la compagnie Petro-Canada, datés du 8 décembre 2015;
- plans, coupes et simulations de l'enseigne « Super Relais », préparés par Enseigne Transworld, comportant 3 pages, datés respectivement des 1^{er} février, 14 mars et 19 février 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-195
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES AU MUR – LA CAGE BRASSERIE SPORTIVE – 2555, RUE
D'ANNEMASSE – ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mars 2016 portant le no R-16-CU-2651 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes au mur du restaurant La Cage Brasserie Sportive, situé au 2555, rue d'Annemasse dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- description, simulation et coupe des enseignes, préparées par Enseignes Pattison, datées du 4 novembre 2015 et comportant 5 pages.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-196
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – RICHARD & LÉVESQUE, CUISINES ET SALLE DE
BAIN – 840, BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN – ZONE I-1 129**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mars 2016 portant le no R-16-CU-2652 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise Richard & Lévesque, cuisines et salles de bain, située au 840, boulevard du Curé-Boivin dans la zone I-1 129 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan et simulation visuelle de l'enseigne murale, préparés par Enseignes Décor Design et révisés en date du 17 février 2016;
- photos des enseignes murales sur le bâtiment.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-197
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES AU MUR – PIZZÉRIA N° 900 – 3080, AVENUE DES
GRANDES TOURELLES – ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mars 2016 portant le no R-16-CU-2653 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes au mur du restaurant Pizzeria N° 900 situé au 3080, avenue des Grandes Tourelles dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- description, simulation et coupe des enseignes, préparées par Olivier Valiquette, graphiste, reçues en date du 17 février 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-198
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
GARAGE DÉTACHÉ – 103, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mars 2016 portant le numéro R-16-CU-2655 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour un garage détaché à être implanté au 103, chemin de l'Île-de-Mai, sur le lot 2 109 489, dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- simulation du bâtiment accessoire;
- plans d'architecture préparés par Sabrina Boudrias, technicienne en architecture, datés du 30 octobre 2015 et révisés le 26 janvier 2016;
- plan projet d'implantation préparé par Robert Brunelle, arpenteur-géomètre, daté du 10 février 2016;
- photographies de la couleur du revêtement et du bâtiment principal;
- échantillons des matériaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-199
APPROBATION D'UNE DEMANDE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE
TERRASSE EXTÉRIEURE – PIZZÉRIA N^o 900 – 3080, AVENUE DES
GRANDES TOURELLES – ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mars 2016 portant le no R-16-CU-2654 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une terrasse extérieure du restaurant Pizzéria N^o 900 situé au 3080, avenue des Grandes Tourelles dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- simulation et implantation de la terrasse;
- plans de la terrasse, préparés par Kristi Ante, datés du 11 février 2016;
- plans de l'auvent, préparés par Auvents multiples et datés du 23 février 2016.

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, monsieur le conseiller Denis Hébert informe le conseil et l'assemblée qu'il a un lien d'affaires avec le requérant de la demande d'approbation du concept architectural.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

**RÉSOLUTION 2016-04-200
APPROBATION D'UN CONCEPT ARCHITECTURAL – KINOVA – 6100 À
6110, RUE DORIS-LUSSIER – ZONE I-2 481**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 mars 2016 portant le numéro R-16-CU-2656 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande d'approbation de concept architectural pour l'ajout de deux étages au bâtiment situé aux 6100 à 6110, rue Doris-Lussier, sur le lot 4 357 121, dans la zone I-2 481 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- perspectives du bâtiment préparées par Alain Veilleux Architecte, datées du 17 février 2016;
- plan d'architecture préparé par Alain Veilleux Architecte, daté du 17 février 2016.

Cette approbation est conditionnelle à l'engagement du demandeur de se conformer au Règlement RV-1441 sur le zonage sur les normes de stationnement par la signature d'une servitude avec un propriétaire voisin lui assurant d'avoir le nombre de cases manquantes à son projet ou par tout autres moyens conformes à la réglementation.

Adoptée de tous les conseillers sauf de Monsieur Denis Hébert qui s'est abstenu.

**RÉSOLUTION 2016-04-201
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires dressé conformément au Règlement RV-1497 pour le mois de mars 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-202
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Tiffanie Cormier Amélie Guillemette	Animatrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 1 ^{er} mai 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP);
Léanne Daoust Amina Thavonekham	Animatrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 16 mai 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP);
Robin Deschamps	Responsable au Service des loisirs à compter du 6 avril 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP);
Rémi Martin	Saisonnier manuel au Service des travaux publics à compter du 6 avril 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP);
Keith Baril Anne-Sophie Caron Shany Charlebois Jordan Dion-Duval Élizabeth Dionne Anabelle Drolet Julie Giguère Tristan Grey Catherine Hurteau Pénélope Leblanc Marianne Paquet Victoria Poliquin Catherine Sanakhounphet-Boisclair	Animateurs étudiants au Service des loisirs à compter du 28 mai 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP);

Francis St-Jean
Ivaylo Atanasov
Charle Aubé
David Casaubon
Maude Dagenais
Loic Goulet
Sarah-Émilie Maltais
Mégan Roch
Vincent Sanakhounphet-Boisclair
Antoine St-Pierre
Claude-Alie Wagnac

Animateurs étudiants au Service des loisirs à compter du 28 mai 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP).

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-203
ENGAGEMENT – COMMIS DE BUREAU, SYNDIQUÉ RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DU GREFFE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement de madame Bomo Landrine Kabran Cadieux au poste de commis de bureau, syndiqué régulier à temps complet au Service du greffe, à compter du 25 avril 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-204
ENGAGEMENT – TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL, SYNDIQUÉ RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DU GÉNIE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement de monsieur Nicolas Coutu-Nelson au poste de technicien en génie civil, syndiqué régulier à temps complet au Service du génie, à compter du 9 mai 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-04-205
ORGANIGRAMME – SERVICE DE LA TRÉSORERIE

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver la mise à jour de l'organigramme du Service de la trésorerie, du 15 mars 2016 et effectif à compter du 21 août 2016.

DE nommer Madame Lisette Dussault au poste de directrice et trésorière à compter du 21 août 2016.

DE nommer Madame Francine Guénette au poste de trésorière adjointe et chef de division Taxation/évaluation/perception.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-206
PROGRAMME D'ÉCHANGES INTERMUNICIPALITÉS QUÉBEC/FRANCE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE désigner mesdames Camille Morneau et Laurianne Gravel Tatta comme participantes pour la Ville de Boisbriand au programme d'échanges intermunicipalités Québec/France – Été 2016 avec la Ville d'Annemasse.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-04-207
LETTRE D'ENTENTE NO 7 – SYNDICAT DES POMPIERS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 7 avec le Syndicat des pompiers du Québec – Section locale Boisbriand, à l'égard de certaines dispositions de la lettre d'entente no 6.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Héritage de madame Claire Kirkland-Casgrain décédée le 24 mars dernier pour les femmes et pour la politique;
- Concours québécois en entrepreneuriat – de nombreux projets seront présentés à la finale régionale en mai prochain;
- Salon de l'innovation au Cégep Lionel-Groulx le 25 mai prochain;
- Don d'appareils respiratoires pour animaux remis par les vétérinaires des Basses-Laurentides à la caserne de pompiers de Boisbriand;
- Poursuite judiciaire et dossiers concernant l'usine d'épuration;
- Règlement sur les districts électoraux qui doit être fait l'année précédant une élection générale pour tenir compte des changements du nombre d'électeurs dans chaque district;
- Nettoyage des rues et trottoirs avec le balai mécanique débutera lorsque la température le permettra, de même que le marquage des chemins.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- A repris les visites de son district et invite les gens à communiquer avec la Ville pour leurs requêtes et suivi.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Nombreuses activités sportives à venir;
- Division du territoire en districts électoraux.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Participation de l'équipe de hockey AA de Boisbriand à la compétition provinciale;
- Vernissage de photos le 22 avril prochain à la Maison du citoyens organisé par le Club photo de Boisbriand.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Félicite l'équipe de ringuette de Boisbriand et leurs entraîneurs pour la médaille d'argent remportée au championnat provincial;
- Félicite Parmi Nous – l'organisme a débuté ses activités de stérilisation des chats errants;
- Invite les promeneurs à ramasser les déchets de leur chien lors de leurs sorties.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Félicitations à Nicolas Nadeau pour sa 2^e place au championnat du monde en patinage artistique;
- Collecte de fonds le 16 avril prochain dans les rues de Boisbriand organisée par l'organisme Le Relais.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles – Lancement de l'exposition « 100^e anniversaire de la Ville de Sainte-Thérèse », le 13 mars dernier au musée régional Joseph-Filion;
- Sculpture de neige dans le Faubourg commercial réalisée par Jesse Armand et ses amis;
- Développement résidentiel dans le Faubourg – Conférence de presse le mercredi 6 avril pour le lancement du projet domiciliaire Lib Boisbriand;
- Programme d'échanges intermunicipalités Québec/France – Deux participantes de Boisbriand.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Félicitations aux jeunes Boisbriannais qui contribuent au rayonnement de la Ville dont Maxime Chalifoux qui a gagné la compétition de BMX à Toronto;
- Service des collectes de compostage et de recyclage.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Recyclage des produits électroniques;
- Spectacle de Marc Hervieux le 16 avril prochain à Saint-Eustache afin de ramasser des fonds pour l'église Notre-Dame-de-Fatima;
- Collecte de sang le 2 mai prochain à la Maison du citoyen.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Gravel : Article 25 C)

Monsieur André Bordeleau : Article 25 A)

Monsieur Patrick Thifaulf : Articles 18 et 25C)

**RÉSOLUTION 2016-04-208
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE lever la séance à 21 h 10.

Adoptée